Ministry of Finance

Province of Ontario

Annual Report

1999-2000

101-01228/

Table of Contents

Page

Message from The Honourable Ernie Eves, Minister of Finance 5

The Year in Review 7

Economic Highlights 8

Fiscal Highlights Overview 12
- Revenue 13
- Expenditure 14

1999-00 Revenue Performance 15

Summary of In-Year Changes to Expenditure 16

Borrowing and Debt Management 17

Five-Year Review of Selected Financial and Economic Statistics 22

Condensed Financial Statements 23
- Statement of Responsibility for the Condensed Financial Statements 24
- Opinion of the Provincial Auditor on the Condensed Financial Statements of the Province of Ontario 25
- Statement of Revenue, Expenditure and Net Debt 26
- Statement of Financial Position 27
- Statement of Cash Flows 28
- Condensed Significant Accounting Policies 29

Sources of Additional Information 31

Message From The Minister of Finance

Hon. Ernie Eves

With a surplus of $668 million for 1999–2000, the Provincial budget has been balanced one year ahead of schedule. The Balanced Budget Plan introduced in November 1995 specified declining annual deficit reduction targets, culminating in a balanced budget in 2000–01. Through prudent and realistic planning, 1999–2000 is the fifth year in a row in which the Government's deficit-reduction targets have been overachieved.

These are the benchmarks by which our Government measures Ontario's progress today and I am proud to record them in the 1999–2000 Public Accounts and Annual Report of the Province of Ontario.

The Ontario economy grew by 6.1 per cent in 1999, over 50 per cent more than private sector experts predicted, with Ontario leading the rest of Canada, the United States and all the industrialized countries in the G-7.

Consumer spending was up 4.2 per cent, boosted by ongoing Provincial income tax cuts, rising consumer confidence and more disposable personal income. Ontario's retail sales were up 7.3 per cent with 198,000 new jobs created during 1999. As of September 2000, 768,000 net new jobs have been created since September 1995.

With more people working and more people spending, Provincial revenues surpassed our projections by an amazing $5.8 billion. After investing in priority services such as health care and quality education and returning $1 billion to taxpayers, Ontario had a $668 million surplus to apply to reduce the Province's debt. Net Provincial Debt for 1999–2000 was $113.7 billion, $3.1 billion lower than it would have been under the 1999 Budget Plan, as a result of Ontario's robust economy.

In the 2000 Ontario Budget, the Ontario Government promised to more than double its $2 billion Net Provincial Debt reduction pledge to at least $5 billion during this mandate. The 1999–2000 surplus has been applied toward the $5 billion commitment.

We will continue with our commitment to reducing taxes and letting taxpayers keep more of their hard-earned money so more people can enjoy Ontario's prosperity and the renewed spirit of optimism in our province.

The Honourable Ernie Eves, Q.C.
Minister of Finance
November 2000

The Year in Review

With a surplus of $668 million for 1999–00, the Provincial budget has been balanced one year ahead of schedule. The Balanced Budget Plan introduced in November 1995 specified declining annual deficit reduction targets, culminating in a balanced budget in 2000–01. Through prudent and realistic planning, 1999–00 is the fifth year in a row in which the Government's deficit-reduction targets have been overachieved.

To help ensure Ontario's fiscal position remains secure, the Government introduced and the Legislature passed the *Taxpayer Protection and Balanced Budget Act, 1999,* in December of last year.

In the 2000 Ontario Budget, the Ontario Government promised to more than double its $2 billion Net Provincial Debt reduction pledge to at least $5 billion during this mandate. The 1999–00 surplus has been applied to meet this $5 billion commitment.

1999–00 Fiscal Highlights

($ Millions)	1998–99	1999–00
Revenue	55,786	62,931
Expenditure	57,788	61,909
Net impact of Electricity Restructuring to be Recovered from Ratepayers		354
Surplus/(Deficit)	(2,002)	668

Source: Ontario Ministry of Finance

Economic Highlights

Real Gross Domestic Product (GDP) Growth

For the calendar year 1999, the Ontario economy recorded strong economic growth, rising 6.1 per cent. Economic growth was broadly based with consumer spending, housing, business investment and exports all increasing strongly.

Comparative Growth in Real GDP

Ontario and Canada 1995–1999

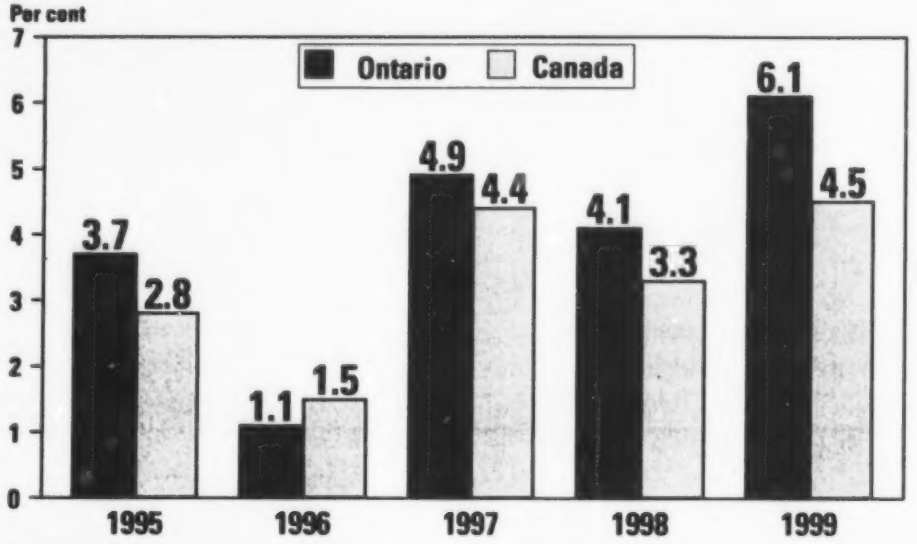

Sources: Statistics Canada and Ontario Ministry of Finance

With solid domestic and foreign demand, business investment in machinery and equipment increased 14.1 per cent. Exports increased 11.3 per cent, with gains concentrated in automotive products and machinery and equipment. Consumer expenditure recorded another healthy advance in 1999, up 4.2 per cent.

Ontario's economic performance surpassed that of the rest of Canada, the United States and all of the other G-7 major industrial countries.

Comparative Growth in Real GDP

Ontario and the G-7, 1999

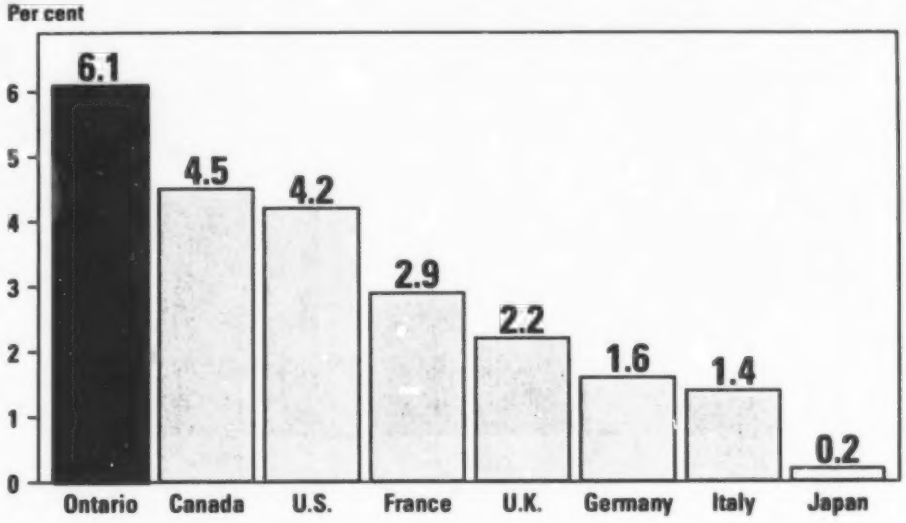

Sources: Statistics Canada, Consensus Forecast and Ontario Ministry of Finance.

Consumer Price Index Inflation

Ontario's inflation rate, as measured by the changes in the consumer price index (CPI), was 1.9 per cent in 1999, up one percentage point from 0.9 per cent in 1998.

The one percentage point rise in 1999 CPI inflation resulted mainly from the climb in energy prices.

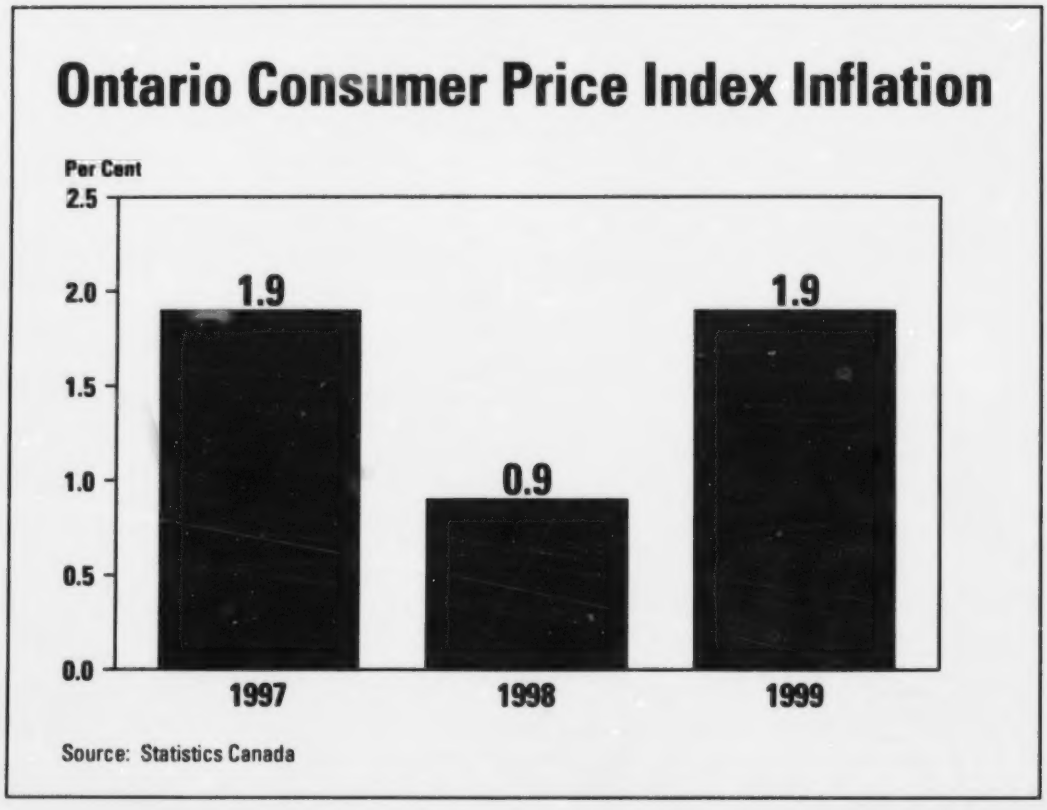

Employment

Since the September 1995 Throne Speech, Ontario's private sector has created 759,000 net new jobs.

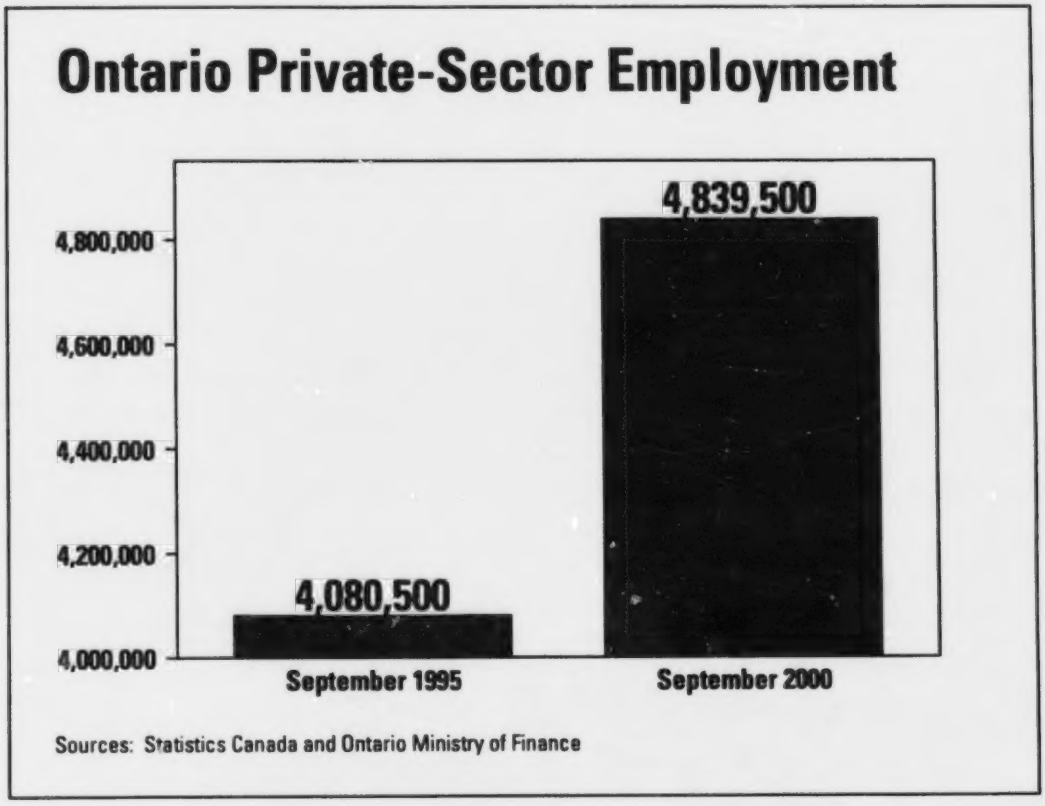

Total employment, including the public sector, has risen by 768,000 over the same period.

The largest gains in employment were in the manufacturing sector with 220,000 new jobs, followed by professional, scientific and technical services with 125,000 new jobs, and wholesale and retail trade with 109,000 new jobs.

During 1999, on an average annual basis, 198,000 net new jobs were created economy-wide.

Since September 1995, the unemployment rate has fallen 2.6 percentage points from 8.4 per cent to 5.8 per cent.

Fiscal Highlights Overview

Budgetary Balance

The $668 million surplus in 1999–2000 represents a $2,670 million improvement in the fiscal balance from the 1998–99 deficit of $2,002 million and a $2,744 million improvement from the 1999 Budget deficit target for 1999-00 of $2,076 million. The deficit has been completely eliminated.

The deficit as a share of the economy peaked at 4.4 per cent in 1992–93. With a Provincial surplus in 1999–00 at 0.2 per cent of GDP, and a legislated commitment to balanced budgets, the deficits of the past will not be repeated.

Budgetary Balance as a Per Cent of GDP

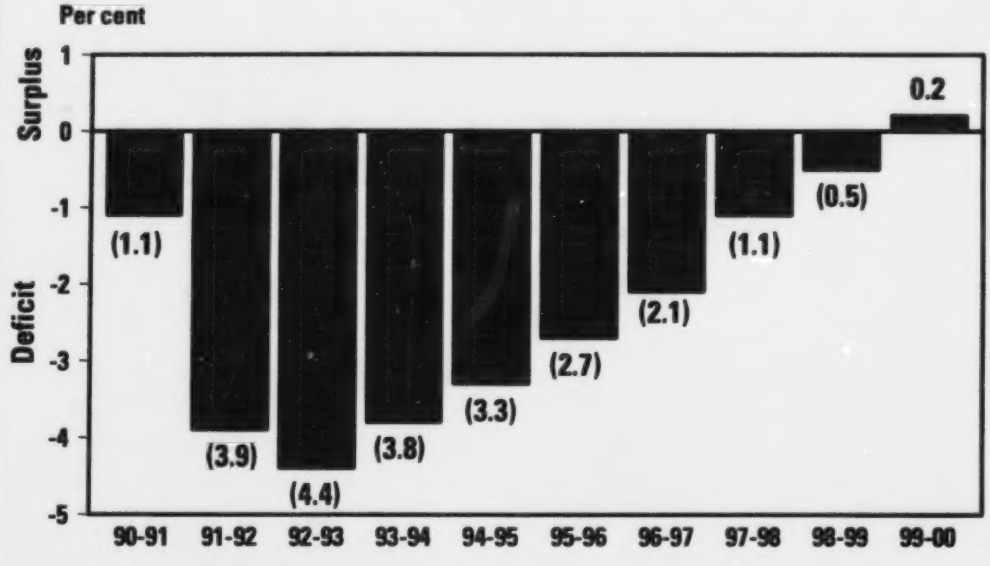

Sources: Statistics Canada and Ontario Ministry of Finance.

The $500 million reserve included in the 1999 Budget to protect the fiscal plan against unexpected and adverse changes in the economic and fiscal outlook was not needed and was applied to deficit reduction and debt repayment.

Revenue

Total revenue was $62,931 million in 1999–00, an increase of $7,145 million from 1998–99 levels.

Ontario's tax cuts have fuelled robust growth in domestic demand and helped to increase the productive potential of the economy. Government revenues have increased substantially. Tax revenue in 1999–00 was $2,804 million above 1998–99 levels. Other Revenue, Income from Government Enterprises and Federal Payments were all higher in 1999–00 than in 1998–99. Other Revenue includes the net proceeds from the sale of Highway 407.

The Budget Dollar:
Revenue, 1999-00

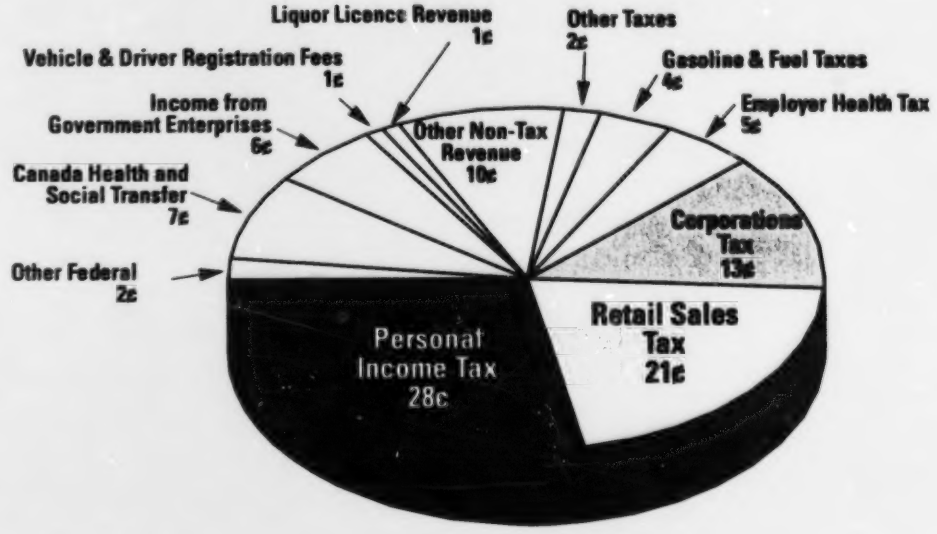

Source: Ontario Ministry of Finance.

Expenditure Highlights

Total expenditure in 1999–00 at $61,909 million was $4,121 million higher than the 1998–99 level of $57,788 million. This increase is mainly due to one-time investments in health, education and infrastructure, increases in ongoing health care spending, and the expenditure impact of the first-time consolidation of the Independent Electricity Market Operator.

About 71 per cent of the total Provincial spending is related to social programs spending, including health, education and social services. Interest on Ontario's outstanding debt accounted for another 15 per cent of expenditure. Environment, resources and economic development, justice and general Government expenditure accounted for the remaining 14 per cent.

Expenditure by Major Category*

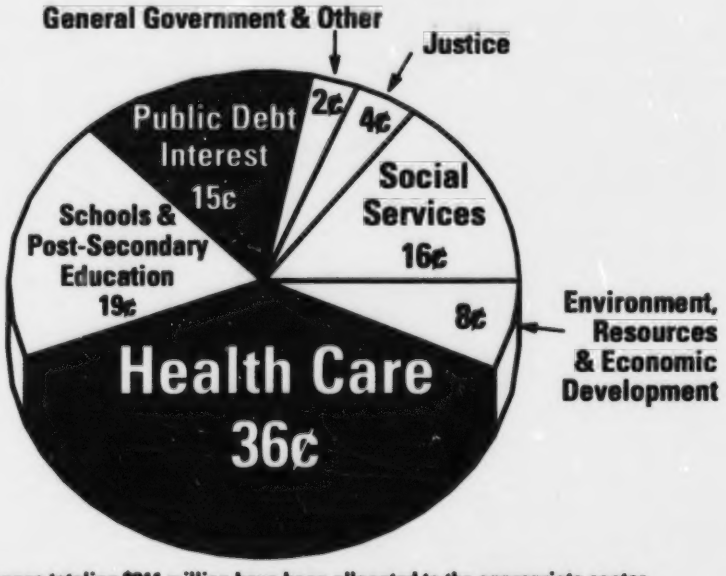

* Restructuring changes totaling $211 million have been allocated to the appropriate sector.
Source: Ontario Ministry of Finance.

1999-00 REVENUE PERFORMANCE

Total revenue in 1999–00 was $4,781 million above the level projected in the 1999 Budget. Most of the increase was a result of the vigorous pace of economic growth, which boosted tax revenues $3,296 million above forecast. Tax revenue in 1999–00 is reported net of the taxpayer dividend of $1 billion. Other revenue sources including Federal Payments, Income from Government Enterprises and Other Revenue were also above projection.

Summary of In-Year Changes to Revenue in 1999–00

($ Millions)

Taxation Revenue		
Personal Income Tax	1,947	
Retail Sales Tax	769	
Corporations Tax	275	
Employer Health Tax	128	
All Other	177	
		3,296
Federal Payments		329
Income from Government Enterprises		461
Other Revenue		695
Total In-Year Revenue Changes		**4,781**

Source: Ontario Ministry of Finance

Summary of In-Year Changes to Expenditure

Total provincial government expenditure was $2,183 million above the 1999 Budget Plan mainly due to strategic, one-time, in-year increases in health, education, and infrastructure spending, as well as the expenditure impact of the first-time consolidation of the Independent Electricity Market Operator.

Major Sources of Change in Spending from the 1999 Ontario Budget Plan

- Through SuperBuild, unconditional grants of $1,004 million were provided to hospitals to help accelerate Health Services Restructuring Commission (HSRC) directed capital projects. By providing its 70 per cent share for these projects up front, the Province has ensured that hospitals will be better positioned to accelerate restructuring in the health care sector.

- An additional $500 million endowment to the Ontario Innovation Trust provided added resources to Ontario research institutions for research infrastructure, including laboratories and equipment, while helping them to attract other public and private-sector contributions. The initial endowment in 1998-99 was $250 million.

- A $459 million increase in expenditure resulting from the first-time consolidation of the Independent Electricity Market Operator (IMO) as a government service organization. These expenditures are offset by a miscellaneous revenue increase of $312 million. The difference of $147 million relates to the IMO's opening capital assets and in-year capital acquisitions which, under the Province's accounting policies, are expensed on consolidation.

- An additional $383 million was provided in-year to hospitals including $208 million to improve access to front-line patient care services and $175 million primarily for transitional health care restructuring.

- A one-time grant of $268 million was provided in-year to school boards in order to complete the phase-in funding component of the School Board Operating Grant. This will facilitate the move to fair funding and enable affected school boards to proceed with restructuring projects.

- Teachers' Pension Plan expenditure fell in-year by $278 million, mainly due to a higher-than-expected investment return on pension fund assets and increased interest revenue on a higher-than-expected pension plan surplus.

- In year Public Debt Interest (PDI) savings of $321 million is attributable mainly to a smaller financing program, coupled with higher interest earnings on the Province's liquid reserve portfolio.

Borrowing and Debt Management

1999–00 Borrowing Program

In 1999-00, the Province's total requirements to finance cash needs, maturing debt and debt buybacks were $10.4 billion.

Total requirements were financed through an increase in short-term borrowing of $0.6 billion, long-term borrowing of $9.5 billion ($0.9 billion of which was from the Canada Pension Plan) and $0.3 billion through an increase in deposits with the Province of Ontario Savings Office (POSO).

The Canadian dollar market remained Ontario's primary source of funds. Of the $9.5 billion in long-term borrowing, $8.8 billion was borrowed from the Canadian dollar market and $0.7 billion from the Japanese yen market. Ontario residents invested over $2.0 billion in the fifth Ontario Savings Bond campaign.

Debt Management

The Ontario Financing Authority (OFA) manages debt on behalf of the Province and the Ontario Electricity Financial Corporation (OEFC).

Prudent debt management is vital to the Government's overall debt reduction efforts. Several key principles guide the Province's debt management activities, including managing debt with a view toward ensuring cost-effectiveness and stability, maintaining a smooth maturity profile through term selection and limiting Ontario's exposure to currency and interest rate fluctuations.

The debt managed on behalf of the Province, which stood at $118.7 billion on March 31, 2000, comprises Debt Issued for Provincial Purposes, Debt Issued for Investment in the Electricity Sector, and deposits with the Province of Ontario Savings Office and Other Liabilities. Nearly one-third of this amount (32.5 per cent) is held as non-marketable or non-public debentures by Ontario's public-sector pension funds, the Canada Pension Plan Investment Fund and the Canada Mortgage and Housing Corporation.

For more details on risk management and derivative financial instruments, please refer to Note 3 in the Financial Statements, 1999–2000 Public Accounts of Ontario and the Financial Statements of the OEFC detailed in Volume 2 of the Public Accounts of Ontario.

Electricity Industry Restructuring

In November 1998, the Province enacted *The Energy Competition Act, 1998*, the statutory framework for the restructuring of the Ontario electricity industry. With legislation in place, the government moved one step closer to meeting its promise to eliminate the monopoly on electricity generation and distribution in Ontario with the introduction of competition to the electricity sector.

In moving forward with this agenda, the Province has been guided by the overriding principles of:

- Keeping electricity prices in Ontario as low as possible;
- Placing the new commercial companies on a sound financial footing with solid investment grade capital structures and credit ratings so that they can operate and compete in the new environment;
- Recovering any stranded debt identified as a result of the restructuring from the electricity sector, and not from taxpayers;
- Maintaining maximum value in the electricity sector until stranded debt is retired or defeased; and
- Creating a structure where investments are undertaken on a sound commercial basis.

On April 1, 1999, the Government's plan was put into effect: Ontario Hydro continued as the Ontario Electricity Financial Corporation (OEFC), responsible for managing and retiring the outstanding debt and certain other liabilities of the former Ontario Hydro not transferred to other successor companies; and two new commercial companies, Ontario Power Generation Inc. (OPG), an electricity generation company, and Hydro One Inc. (HOI), a regulated electricity transmission and distribution company were created. (See Note 1 to the Financial Statements, 1999–2000 Public Accounts of Ontario for more information.)

To effect this transfer, on April 1, 1999, the respective business units, including assets, liabilities, employees, rights and obligations of the former Ontario Hydro were transferred to OPG, HOI (and their subsidiaries) and IMO for $8.5 billion, $8.6 billion, and $0.1 billion respectively, in exchange for debt payable to the OEFC. In order for OPG and HOI to have capital structures competitive with those of other industry participants, the two companies entered into a debt-for-equity swap with the Province. In exchange for $3.8 billion in equity ($3.4 billion common, $323 million cumulative preferred) in HOI and $5.1 billion of common equity in OPG, the Province assumed $8.9 billion of the debt issued by the two corporations to the OEFC.

Ontario Electricity Financial Corporation

The OEFC commenced operations on April 1, 1999, inheriting approximately $38.1 billion in total liabilities from the former Ontario Hydro. Its mandate is to provide the risk management, cash management and other services required to manage and retire this outstanding debt and other obligations of the Corporation in an orderly and cost effective manner. On a temporary basis, the OEFC is also responsible for the administration of the pension assets of the former Ontario Hydro until they can be allocated among the pension plans of the successor companies.

Pursuant to the *Electricity Act, 1998,* (the Act) and consistent with the principles of electricity restructuring, the government has a long-term plan in place to retire this debt from the electricity sector.

The OEFC obligations of $38.1 billion will be repaid by cash flows from the following sources:

- ***Notes receivable*** from the Province of $8.9 billion, OPG of $3.4 billion, HOI of $4.8 billion and IMO of $0.1 billion for a total of $17.2 billion;

- ***Payments-in-lieu (PILs)*** of corporate income, property and capital taxes made by Hydro One Inc., Ontario Power Generation Inc. and municipal electric utilities (MEUs). Under the Act, these revenue streams, dedicated to the OEFC, will not form part of the Consolidated Revenue Fund of the Province and will not be available to the taxpayer. All of these payments except for those income tax pils from the MEUs, commenced April 1, 1999. Those payments from the MEUs will commence when the market opens to competition in 2001;

- ***A Debt Retirement Charge (DRC),*** to be paid by ratepayers based on the consumption of electricity. The DRC will begin to be collected when the market opens to competition, currently scheduled for 2001. Commencing April 1, 1999 until open access, the OEFC is party to a revenue allocation agreement among the successor entities to Ontario Hydro, where it is entitled to the residual amount in the revenue pool after costs of OPG, HOI and IMO are paid. This is received by the OEFC and is reflected as a proxy DRC; and

- ***Provision for the Electricity Sector*** Consistent with the Government's commitment to keep electricity income in the electricity sector, net income of OPG and HOI in excess of the Province's cost of investment in its electricity subsidiaries will be set aside for the retirement of OEFC's debt. The cost of the Province's investment amounts to approximately $520 million annually.

Independent Assurance of the OEFC Dedicated Revenue Streams

In his 1999 Annual Report, the Provincial Auditor requested independent assurance annually of the future estimated value of the dedicated revenue streams to the OEFC.

To comply with this request, the Government, in consultation with the Provincial Auditor, hired an independent accounting firm to review the assumptions and consistency of the OEFC debt recovery plan. Based on the conservative estimates and assumptions used in the preparation of the OEFC debt recovery plan, and the work performed by the independent accounting firm noted above, the Province anticipates that OEFC's obligations will be defeased in the years ranging from 2010 to 2017.

Public Response

The credit rating agencies provided favourable reviews in 1999 in assessing the impact of the electricity industry restructuring on the Province's fiscal outlook. The Dominion Bond Rating Service Limited (DBRS) stated,

> *"The new electricity industry structure, combined with the use of a Debt Retirement Charge, will allow for the recovery of all 'stranded debt' from the electricity ratepayer, without requiring access to the provincial taxpayer."*
>
> *"DBRS believes that the stranded debt of the former Ontario Hydro can be fully retired without access to the Ontario taxpayer, and therefore is not including the OH stranded debt in its calculation of tax supported debt."*

Similarly, Moody's stated in its 1999 report on Ontario:

> *"The utility's ability to service its debt through its own revenue, without calling on provincial support, has long been a positive attribute of the province's debt profile. The Energy Competition Act left unaltered the guiding principle of not calling on provincial support to service Ontario Hydro debt...."*

Accounting Treatment for OEFC

Given that:

- a legislated structure has been put in place to ensure that the OEFC's revenues are derived strictly from the electricity sector and not the taxpayer;
- these revenues can only be used to service and retire OEFC debt and liabilities;
- under the Act, the dedicated revenue sources to the OEFC continue until debt is defeased, at which point, a decision to dissolve the OEFC may be made;

the financial statements of the Province have reflected the impact of the electricity restructuring as a $354 million charge to be recovered from ratepayers. The stranded debt from electricity restructuring to be recovered from ratepayers of $19,787 million is shown after net provincial debt. This disclosure recognizes the fact that ratepayers, not taxpayers, are responsible for the stranded debt of the former Ontario Hydro.

See Volume 2 for the Financial Statements of the OEFC.

Five-Year Review of Selected Financial and Economic Statistics

($ Millions)	1995–96	1996–97	1997–98	1998–99	1999-00
Revenue	49,473	49,450	52,518	55,786	62,931
Expenditure					
Programs and Capital	48,944	45,568	46,160	48,696	52,201
Interest on Provincial Purpose Debt	8,475	8,607	8,729	9,016	8,977
Interest on Investment in Electricity Sector					520
Restructuring	854	2,180	1,595	76	211
Total Expenditure	58,273	56,355	56,484	57,788	61,909
Net impact of Electricity Restructuring to be Recovered from Ratepayers					354
Surplus/ (Deficit)	**(8,800)**	**(6,905)**	**(3,966)**	**(2,002)**	**668**
Ontario's Debt					
Debt Issued for Provincial Purposes	98,486	98,392	101,982	105,133	106,137
Debt Issued for Investment in Electricity Sector					8,885
Province of Ontario Savings Office	2,220	2,135	2,245	2,517	2,812
Other Liabilities*	19,548	20,938	21,995	19,237	19,403
Total Liabilities for Provincial Purposes	120,254	121,465	126,222	126,887	137,237
Financial Assets	(18,390)	(12,696)	(13,487)	(12,150)	(23,522)
Net Provincial Debt	**101,864**	**108,769**	**112,735**	**114,737**	**113,715**
Debt Guaranteed by the Province					
OEFC	29,077	29,027	27,772	26,238	21,691
Other	2,513	2,759	2,903	2,913	3,230
Gross Domestic Product (GDP) at Market Prices	**327,246**	**335,843**	**357,300**	**372,630**	**396,775**
Personal Income Per Capita (Dollars)	**24,748**	**24,889**	**25,718**	**26,676**	**27,590**
Net Provincial Debt as a Per Cent of GDP	**31.1**	**32.4**	**31.6**	**30.8**	**28.7**

* Other Liabilities include Accounts Payable and Accrued Liabilities and Pensions.

Condensed Financial Statements

Statement of Responsibility for the Condensed Financial Statements

The condensed financial statements are extracted from the audited financial statements of the province. These statements are in compliance with legislation and use accounting principles as recommended by the Public Sector Accounting Board (PSAB) and, where applicable, the Canadian Institute of Chartered Accountants (CICA) Handbook for private and public sector corporations in Canada. The government accepts responsibility for the objectivity and integrity of the financial statements.

The government is also responsible for maintaining systems of financial management and internal control to ensure, with reasonable certainty, that the transactions recorded in the financial statements are within statutory authority, assets are properly safeguarded, and financial records are reliable in preparation of these financial statements.

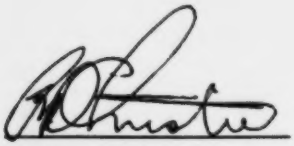

Dr. Robert Christie
Deputy Minister
October 16, 2000

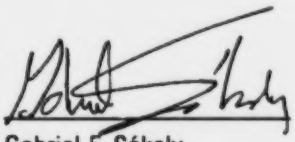

Gabriel F. Sékaly
Assistant Deputy Minister
October 16, 2000

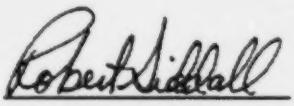

Robert Siddall, CA
Provincial Controller
October 16, 2000

Opinion of the Provincial Auditor on the Condensed Financial Statements of the Province Of Ontario

To the Minister of Finance:

I have audited, in accordance with generally accepted auditing standards, the statement of financial position of the Province of Ontario as at March 31, 2000 and the statements of revenue, expenditure and net debt and of cash flows for the year then ended. In my Auditor's Report to the Legislative Assembly dated August 9, 2000, I expressed an unqualified opinion on those financial statements. My audit report and the complete financial statements are included in the *1999-2000 Public Accounts of Ontario*.

In my opinion, the accompanying condensed statements of financial position, of revenue, expenditure and net debt and of cash flows have been accurately extracted from the aforementioned audited financial statements of the province.

The condensed financial statements provide only a brief summary of the significant accounting policies followed by the province and do not include the notes and schedules that accompany the complete financial statements. Accordingly, these condensed financial statements do not include all the disclosures required by accounting principles recommended for governments by the Canadian Institute of Chartered Accountants. Therefore, readers are cautioned that these statements may not be appropriate for their purposes. For more extensive information on the province's financial position, results of operations and cash flows, reference should be made to the complete financial statements included in the *1999-2000 Public Accounts of Ontario*.

Erik Peters

Toronto, Ontario
August 9, 2000

Erik Peters, FCA
Provincial Auditor

Province of Ontario

Statement of Revenue, Expenditure and Net Debt

For the year ended March 31 ($ Millions)	Budget[1] 2000	Actual 2000	Actual 1999
Revenue			
Personal Income Tax	15,670	17,617	17,190
Retail Sales Tax	12,110	12,879	11,651
Corporations Tax	7,820	8,095	7,447
Employer Health Tax	2,990	3,118	2,882
Gasoline and Fuel Taxes	2,750	2,819	2,660
Other Taxes	1,245	1,353	1,247
Total Taxation	42,585	45,881	43,077
Government of Canada	5,556	5,885	4,515
Income from Investment in Government Business Enterprises	3,247	3,708	2,547
Other Revenue	6,762	7,457	5,647
	58,150	62,931	55,786
Expenditure			
Health	20,677	21,963	19,694
Education and Training	11,908	11,984	11,297
Social Services	9,473	9,482	9,569
Interest on Provincial Purpose Debt	9,298	8,977	9,016
Interest on Investment in Electricity Sector	520	520	
Environment, Resources and Economic Development	3,845	5,093	4,083
Justice	2,144	2,304	2,096
General Government	1,861	992	1,957
Provision for Electricity Sector		383	
Restructuring Charges		211	76
	59,726	61,909	57,788
Reserve	500		
Net impact of Electricity Restructuring to be Recovered from Ratepayers		354	
Surplus (Deficit)	(2,076)	668	(2,002)
Balance, Beginning of Year			
Net Provincial Debt		114,737	112,735
Stranded Debt from Electricity Restructuring to beRecovered from Ratepayers		19,433	
		134,170	112,735
Balance, End of Year			
Net Provincial Debt		113,715	114,737
Stranded Debt from Electricity Restructuring to beRecovered from Ratepayers		19,787	
Net Provincial Debt and Stranded Debt from Electricity Restructuring to be Recovered from Ratepayers		133,502	114,737

[1] Fiscal plan for the year ended March 31, 2000 per 1999 Ontario Budget.

Province of Ontario

Statement of Financial Position

As at March 31, 2000 ($ Millions)	2000	1999
Liabilities		
Accounts Payable and Accrued Liabilities	13,333	11,759
Debt Issued for Provincial Purposes	106,137	105,133
Debt Issued for Investment in Electricity Sector	8,885	
Deposits with the Province of Ontario Savings Office	2,812	2,517
Pensions	4,846	6,428
Provision for Electricity Sector	383	
Other Liabilities	841	1,050
	137,237	126,887
Financial Assets		
Cash and Temporary Investments	6,882	2,780
Accounts Receivable	3,480	3,593
Other Loans Receivable	633	3,300
Other Assets	409	467
Properties Held for Sale	210	237
Investment in Government Business Enterprises	11,908	1,773
	23,522	12,150
Net Provincial Debt	113,715	114,737
Stranded Debt from Electricity Restructuring to be Recovered from Ratepayers	19,787	
Net Provincial Debt and Stranded Debt from Electricity Restructuring to be Recovered from Ratepayers	133,502	114,737

Province of Ontario

Statement of Cash Flows

For the year ended March 31 ($ Millions)	2000	1999
Cash Flows used in Operating Activities		
Surplus (Deficit) for the Year	668	(2,002)
Adjustments for:		
Income from Investment in Government Business Enterprises	(3,708)	(2,547)
Remittances from Government Business Enterprises	2,456	2,247
Other Items	3,387	(3,755)
Cash flows used in operating activities	2,803	(6,057)
Cash Flows used in Investing Activities		
Investment in Ontario Power Generation Inc. and Hydro One Inc.	(8,885)	
Cash Flows from Financing Activities		
Debt Issued for Provincial Purposes	18,145	10,290
Debt Retired for Provincial Purposes	(9,141)	(7,139)
Debt Issued for Investment in Electricity Sector	8,885	
Increase in Deposits with the Province of Ontario Savings Office	295	272
Cash flows from financing activities	10,184	3,423
Net Increase (Decrease) in Cash and Cash Equivalents	4,102	(2,634)
Cash and Cash Equivalents at Beginning of Year	2,780	5,414
Cash and Cash Equivalents at End of Year	6,882	2,780

Condensed Significant Accounting Policies

Introduction

These notes provide a brief summary of the accounting policies followed by the Province relating to the Condensed Financial Statements. For more detailed notes on these accounting policies and for more extensive information on the financial position and on revenue, expenditure and net debt of the Province, refer to the audited financial statements included in the *1999–00 Public Accounts of Ontario.*

The financial statements of the Province reflect accrual and consolidation accounting as recommended by the Public Sector Accounting Board (PSAB) of the Canadian Institute of Chartered Accountants (CICA) and, where applicable, the CICA Handbook for private and public sector corporations in Canada. The Province's investments in physical assets are recognized as expenditures when the assets are acquired.

Reporting Entity

These financial statements report the activities of the Consolidated Revenue Fund combined with those organizations which are accountable for the administration of their financial affairs and resources, either to a minister of the government or directly to the Legislature, and which are owned or controlled by the government. All of these organizations that meet one of the following criteria are separately consolidated: i) revenues, expenditures, assets or liabilities greater than $50 million; or ii) outside sources of revenues, deficit or surplus greater than $10 million. The activities of all other agencies are reflected in these financial statements through the accounts of the ministries responsible for them.

Trusts administered by the government on behalf of other parties are excluded from the reporting entity.

Principles of Consolidation

Government organizations, except for government business enterprises, are consolidated on a line-by-line basis with the Consolidated Revenue Fund in these financial statements. Where necessary, adjustments are made to present the accounts of these organizations on a basis consistent with the accounting policies described below, and to eliminate significant inter-organization accounts and transactions.

Government enterprises are defined as those Crown corporations, boards and commissions which, (i) have the financial and operating authority to carry on a business, (ii) have as their principal activity and source of revenue the selling of goods and services to individuals and non-government organizations, and (iii) are able to maintain their operations and meet their obligations from revenues generated outside the government reporting entity. The activities of government enterprises are recorded in the financial statements using the modified equity method. Under this method,

government enterprises are reported in accordance with the accounting principles generally accepted for business enterprises. Their combined net assets are included in the financial statements as Investment in Government Business Enterprises on the Statement of Financial Position and their combined net income is shown as a separate item on the Statement of Revenue, Expenditure and Net Debt.

Measurement Uncertainty

Uncertainty in the determination of the amount at which an item is recognized in the financial statements is known as measurement uncertainty. Such uncertainty exists when it is reasonably possible that there could be a material variance between the recognized amount and another reasonably possible amount, as there is whenever estimates are used. Measurement uncertainty exists in these financial statements in the accrual of pension obligations, personal income tax, corporations tax and restructuring charges, including those arising from the restructuring of the Electricity Sector.

Sources of Additional Information

Public Accounts of the Province of Ontario

The 1999–00 Public Accounts of the Province of Ontario are made up of the financial statements and three volumes:

1. **Volume 1** contains the Consolidated Revenue Fund schedules and ministry statements. The Consolidated Revenue Fund reflects the financial activities of the government's ministries on a modified cash basis.

2. **Volume 2** contains the financial statements of significant provincial Crown corporations, boards and commissions which are part of the government's reporting entity and other miscellaneous financial statements.

3. **Volume 3** contains the details of expenditure and the Ontario Public Service senior salary disclosure.

The Ontario Budget

The Ontario Government presents a budget each year, usually in the early spring. This document outlines expected expenditure and revenue for the upcoming fiscal year. For electronic access to the Ontario Budget, go to http://www.gov.on.ca/FIN/english/budeng.htm.

The Estimates of the Province of Ontario

The government's spending estimates for the fiscal year commencing April 1 are presented to members of the Legislative Assembly following the presentation of the Ontario Budget by the Minister of Finance. The Estimates outline the spending plans of each ministry, which are submitted for approval to the Legislative Assembly in the *Supply Act*.

Ontario Government Business Plans

Business Plans are published annually by each ministry, following the Ontario Budget and publication of the spending Estimates. Each plan includes an annual report highlighting what each ministry has done over the previous year, what is planned for the coming year, what performance measures have been set and how results will be measured. It also includes a summary of expenditures. For electronic access to the Business Plans, go to http://www.gov.on.ca/MBS/english/press/plans2000/index.html.

Ontario Finances

This is a quarterly report on the performance of the government's Budget for the fiscal year. It covers developments during a quarter and provides a revised outlook for the remainder of the year. Copies may be obtained free by writing directly to the Ministry of Finance, Communications Branch, 3rd Floor, Frost Building North, 95 Grosvenor Street, Toronto, Ontario, M7A 1Z1. For electronic access, go to http://www.gov.on.ca/FIN/english/oecoeng.htm.

Ontario Economic Accounts

This quarterly report contains data on the composition of Ontario's economic activity. Copies may be obtained free by writing directly to the Ministry of Finance, Communications Branch, 3rd Floor, Frost Building North, 95 Grosvenor Street, Toronto, Ontario, M7A 1Z1. For electronic access, go to http://www.gov.on.ca/FIN/english/oecoeng.htm.

Copies of the above publications may be obtained free by mail from Publications Ontario Mail Order, 50 Grosvenor Street, Toronto, Ontario, M7A 1N8; by calling (416) 326-5300, toll-free 1-800-668-9938; or by visiting the Publications Ontario Bookstore at 880 Bay Street, Toronto.

Ontario

Ministère des Finances

Province de l'Ontario

Rapport annuel

1999-2000

Table des matières

Page

Message de l'honorable Ernie Eves, ministre des Finances **5**

Revue de l'année **7**

Points saillants de l'économie **8**

Points saillants des finances **12**

Recettes 13

Dépenses 14

Évolution des recettes en 1999-2000 ..... **15**

Sommaire de l'évolution des dépenses en cours d'exercice **16**

Emprunt et gestion de la dette **17**

Statistiques financières et économiques sur une période de cinq ans **22**

États financiers condensés **23**

Énoncé de responsabilité des états financiers condensés 24

Opinion du vérificateur provincial sur les états financiers condensés de la province de l'Ontario 25

État des recettes, des dépenses et de la dette nette 26

État de la situation financière 27

État des flux de trésorerie 28

Résumé des principales conventions comptables 29

Sources de renseignements supplémentaires **31**

Message du ministre des Finances

L'hon. Ernie Eves

L'Ontario a affiché un excédent de 668 millions de dollars en 1999-2000, ce qui a permis d'équilibrer le budget de la province un an plus tôt que prévu. Le plan visant à équilibrer le budget de l'Ontario, qui a été présenté en novembre 1995, fixait des objectifs annuels de réduction du déficit en vue d'équilibrer le budget pour l'exercice 2000-2001. Grâce à une planification prudente et réaliste, le gouvernement provincial a dépassé ses objectifs de réduction du déficit pour le cinquième exercice consécutif en 1999-2000.

Ce sont là les jalons dont se sert aujourd'hui notre gouvernement pour mesurer les progrès accomplis par l'Ontario. Je suis fier de les présenter dans les comptes publics et le rapport annuel 1999-2000 de la province de l'Ontario.

L'économie de l'Ontario a affiché un taux de croissance de 6,1 % en 1999, soit un taux de plus de 50 % supérieur à celui prévu par les experts du secteur privé. De plus, la croissance économique de la province a été plus forte que celle du reste du Canada, des États-Unis et de tous les pays industrialisés du G-7.

Les dépenses de consommation ont augmenté de 4,2 % grâce aux réductions d'impôt consenties par le gouvernement provincial, à la hausse de la confiance des consommateurs et à l'accroissement du revenu disponible des particuliers. Les ventes au détail de la province ont augmenté de 7,3 % et 198 000 emplois ont été créés en 1999. En date de septembre 2000, 768 000 emplois nets ont été créés depuis septembre 1995.

Comme un plus grand nombre de personnes travaillent et font des dépenses, les recettes de la province ont été supérieures d'un montant remarquable de 5,8 milliards de dollars à ce que nous avions prévu. Après avoir investi dans les services prioritaires tels que les soins de santé et une éducation de qualité et avoir remis 1 milliard de dollars aux contribuables, l'Ontario a affiché un excédent de 668 millions de dollars, qui a été affecté à la réduction de la dette de la province. En raison de la vigueur de l'économie ontarienne, la dette provinciale nette a été de 113,7 milliards de dollars en 1999-2000, soit 3,1 milliards de dollars de moins que le montant prévu dans le plan budgétaire de 1999.

Dans le budget de l'Ontario de 2000, le gouvernement provincial a promis de plus que doubler le montant de 2 milliards de dollars qu'il s'était engagé à affecter à la réduction de la dette provinciale nette pour le porter à au moins 5 milliards de dollars au cours de son mandat. L'excédent de 1999-2000 a servi à respecter cet engagement.

Nous maintenons notre engagement de réduire les impôts et de permettre aux contribuables de conserver une plus grande part de l'argent qu'ils gagnent de leur labeur afin qu'un nombre accru d'Ontariennes et d'Ontariens bénéficient de la prospérité de la province et du nouveau climat d'optimisme qui y règne.

Le ministre des Finances,

L'honorable Ernie Eves, c.r.
Novembre 2000

Revue de l'année

L'Ontario a affiché un excédent de 668 millions de dollars en 1999-2000, ce qui a permis d'équilibrer le budget de la province un an plus tôt que prévu. Le plan visant à équilibrer le budget de l'Ontario, qui a été présenté en novembre 1995, fixait des objectifs annuels de réduction du déficit en vue d'équilibrer le budget pour l'exercice 2000-2001. Grâce à une planification prudente et réaliste, le gouvernement provincial a dépassé ses objectifs de réduction du déficit pour le cinquième exercice consécutif en 1999-2000.

Soucieux de préserver la situation financière de la province, le gouvernement de l'Ontario a déposé à l'Assemblée législative la *Loi de 1999 sur la protection des contribuables et l'équilibre budgétaire*, qui a été adoptée en décembre l'an dernier.

Dans le budget de l'Ontario de 2000, le gouvernement provincial a promis de plus que doubler le montant de 2 milliards de dollars qu'il s'était engagé à affecter à la réduction de la dette provinciale nette pour le porter à au moins 5 milliards de dollars au cours de son mandat. L'excédent de 1999-2000 a servi à respecter cet engagement.

Points saillants des finances 1999-2000

(en millions de dollars)	1998-1999	1999-2000
Recettes	55 786	62 931
Dépenses	57 788	61 909
Incidence nette de la restructuration du secteur de l'électricité (montant à recouvrer des consommateurs)		354
Excédent/(Déficit)	(2 002)	668

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Points saillants de l'économie

Croissance du produit intérieur brut (PIB) réel

L'économie ontarienne a affiché une forte croissance au cours de l'année civile 1999, soit de 6,1 %. Cette croissance s'est manifestée dans plusieurs secteurs, dont les dépenses de consommation, le logement, les investissements des entreprises et les exportations.

Comparaison de la croissance du PIB réel
Ontario et Canada 1995-1999

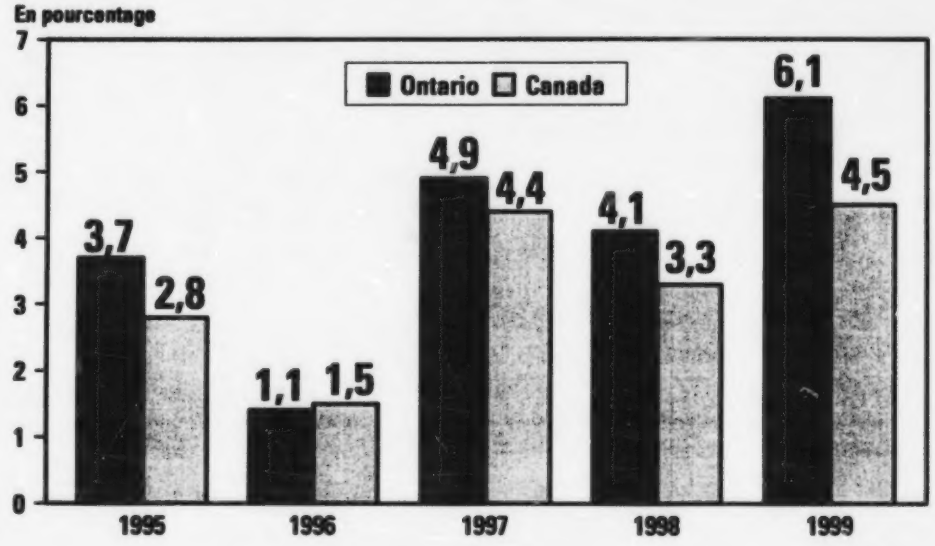

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

En raison de la vigueur de la demande sur les marchés intérieurs et extérieurs, les investissements des entreprises dans le matériel et l'outillage ont augmenté de 14,1 %. La croissance des exportations, qui a été de 11,3 %, s'explique principalement par les hausses enregistrées dans les secteurs des produits automobiles et du matériel et de l'outillage. Les dépenses de consommation ont encore une fois connu une forte croissance en 1999, affichant une hausse de 4,2 %.

La croissance économique de l'Ontario a été supérieure à celle du reste du Canada, des États-Unis et de tous les autres pays industrialisés du G-7.

Comparaison de la croissance du PIB réel

Ontario et pays du G-7, 1999

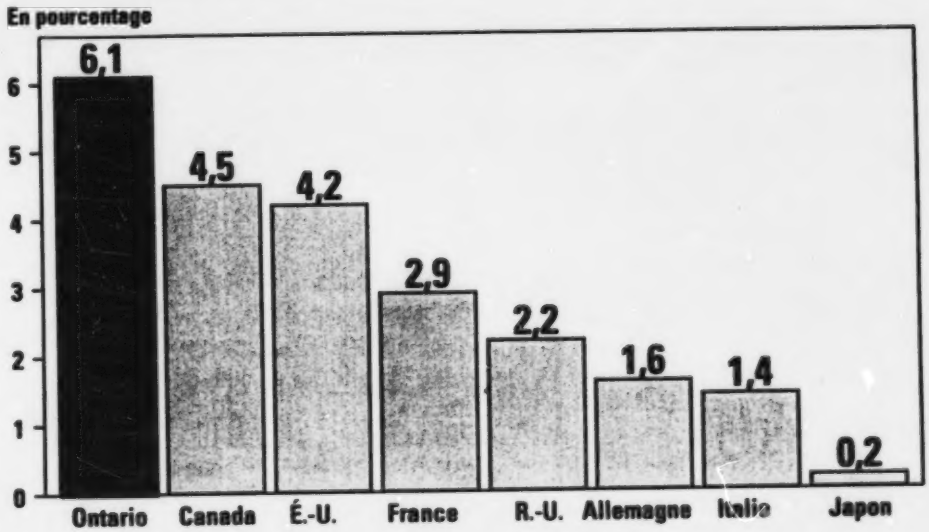

Sources : Statistique Canada, Consensus Forecast et ministère des Finances de l'Ontario.

Inflation de l'indice des prix à la consommation

Le taux d'inflation de l'Ontario, mesuré selon l'évolution de l'indice des prix à la consommation (IPC), a été de 1,9 % en 1999, ce qui représente une hausse de un point de pourcentage par rapport au taux de 0,9 % affiché en 1998.

Cette hausse est surtout attribuable à l'augmentation des prix de l'énergie.

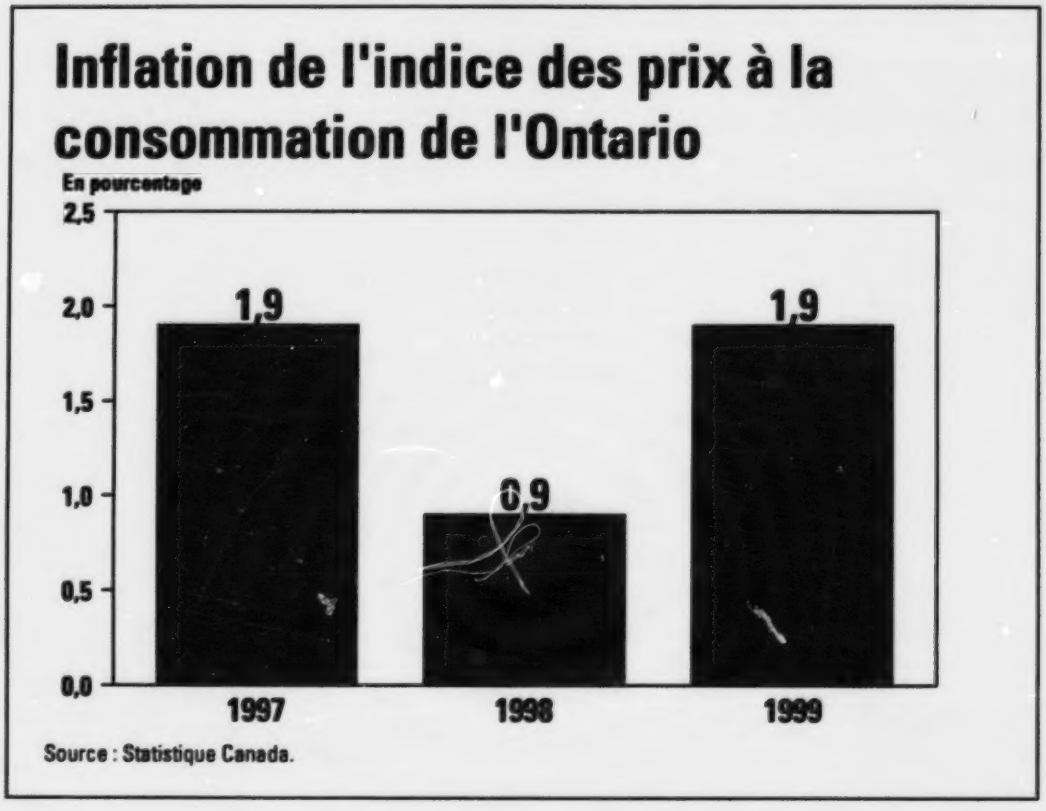

Emploi

Depuis le discours du Trône de septembre 1995, le secteur privé de l'Ontario a créé 759 000 emplois nets.

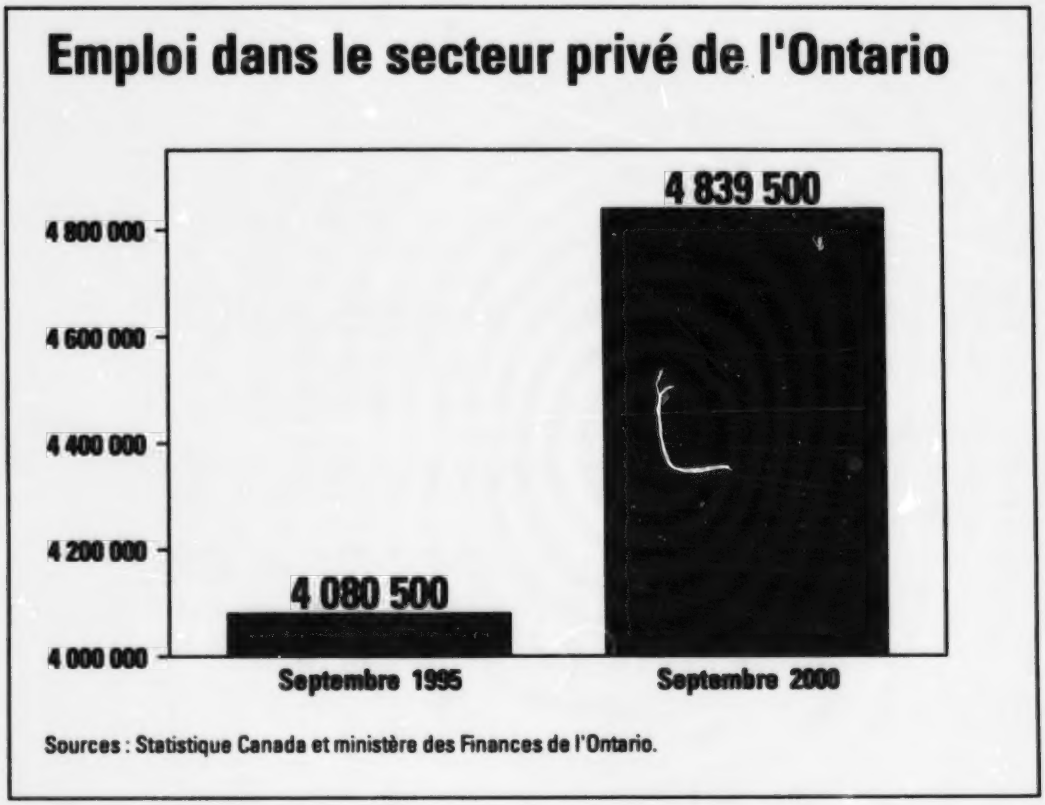

Au cours de cette période, le nombre total d'emplois créés, y compris dans le secteur public, a augmenté de 768 000.

Les hausses les plus importantes ont été enregistrées dans le secteur manufacturier (220 000 nouveaux emplois), dans le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques (125 000 nouveaux emplois) et dans le secteur du commerce de gros et de détail (109 000 nouveaux emplois).

En 1999, 198 000 emplois nets ont été créés, sur une base moyenne annuelle, dans la province.

Depuis septembre 1995, le taux de chômage a diminué de 2,6 points de pourcentage, passant de 8,4 % à 5,8 %.

Points saillants des finances

Équilibre budgétaire

L'excédent de 668 millions de dollars enregistré en 1999-2000 représente une amélioration de 2 670 millions de dollars et de 2 744 millions de dollars respectivement par rapport au déficit de 2 002 millions de dollars affiché en 1998-1999 et au déficit de 2 076 millions de dollars prévu dans le budget de 1999. Ce déficit a été entièrement éliminé.

En 1992-1993, le déficit exprimé en pourcentage de l'économie a atteint un sommet de 4,4 %. Grâce à l'excédent budgétaire enregistré en 1999-2000, qui équivaut à 0,2 % du PIB, et à l'engagement législatif envers l'équilibre budgétaire, les déficits du passé ne se reproduiront plus.

Équilibre budgétaire en pourcentage du PIB

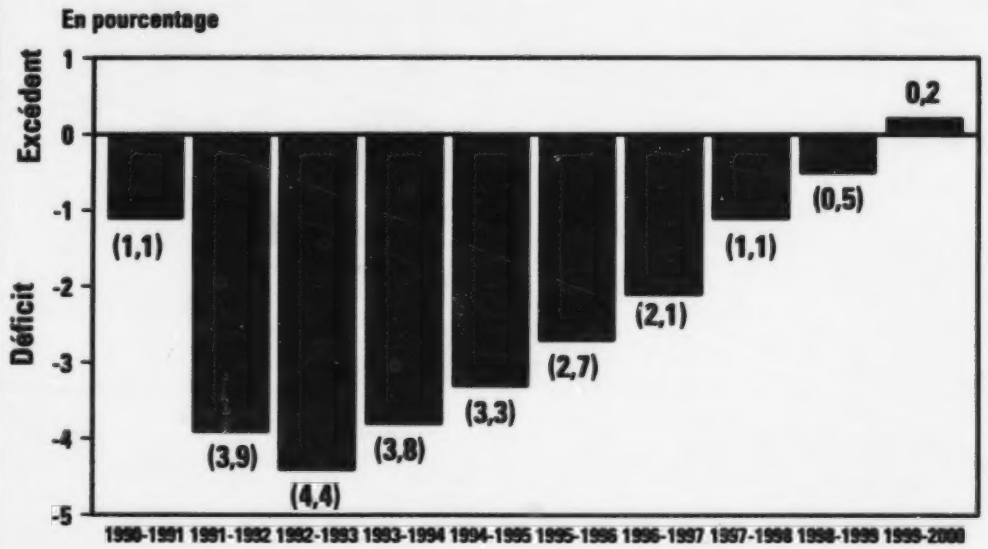

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Il n'a pas été nécessaire de puiser dans la réserve de 500 millions de dollars prévue dans le budget de 1999 afin de protéger le plan financier contre des changements imprévus et défavorables dans les perspectives économiques et financières. Ce montant a donc servi à la réduction du déficit et au remboursement de la dette.

Recettes

En 1999-2000, les recettes ont totalisé 62 931 millions de dollars, une augmentation de 7 145 millions de dollars par rapport aux résultats affichés en 1998-1999.

Les réductions d'impôts de l'Ontario ont entraîné une forte augmentation de la demande intérieure et ont contribué à l'accroissement du potentiel de productivité de l'économie. Les recettes du gouvernement ont considérablement augmenté. En 1999-2000, les recettes fiscales ont été de 2 804 millions de dollars supérieures à celles enregistrées en 1998-1999. Les autres recettes, les recettes des entreprises publiques et les transferts fédéraux ont tous augmenté en 1999-2000 par rapport à 1998-1999. Les autres recettes comprennent le produit net de la vente de l'autoroute 407.

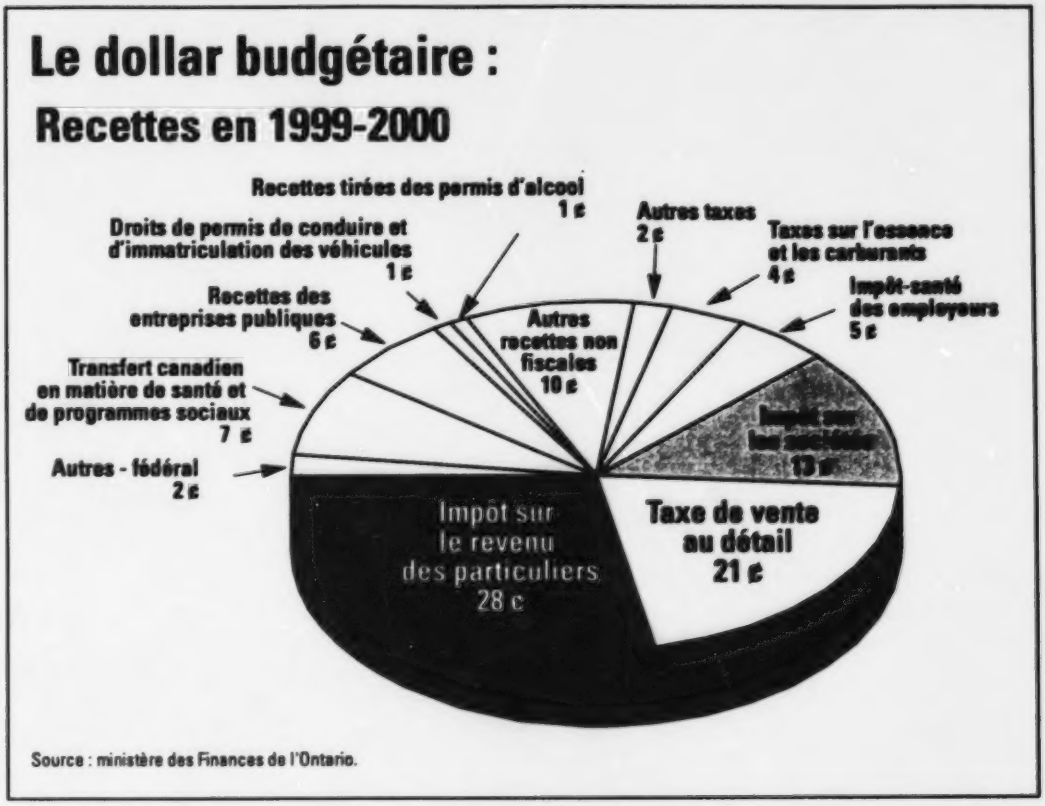

Points saillants des dépenses

En 1999-2000, les dépenses ont totalisé 61 909 millions de dollars, une augmentation de 4 121 millions de dollars par rapport aux dépenses de 57 788 millions de dollars effectuées en 1998-1999. Cette augmentation est surtout attribuable aux investissements ponctuels dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de l'infrastructure, à l'augmentation des dépenses permanentes dans le secteur de la santé ainsi qu'à l'incidence, sur les recettes, de la consolidation, pour la première fois, de la Société indépendante de gestion du marché de l'électricité.

Environ 71 % de toutes les dépenses du gouvernement provincial étaient liées aux programmes sociaux, notamment la santé, l'éducation et les services sociaux. L'intérêt sur l'encours de la dette de l'Ontario a représenté 15 % des dépenses. Les 14 % restants ont été consacrés à l'environnement, aux ressources et au développement économique, ainsi qu'à la justice et à l'administration générale.

Dépenses par catégories principales*

* Des frais de restructuration totalisant 211 millions de dollars ont été affectés au secteur visé.
Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Évolution des recettes en 1999-2000

En 1999-2000, les recettes ont été de 4 781 millions de dollars supérieures au montant prévu dans le budget de 1999. La majeure partie de cette augmentation est attribuable à la forte croissance économique, qui a entraîné une hausse des recettes fiscales de 3 296 millions de dollars par rapport aux prévisions. Les recettes fiscales de 1999-2000 tiennent compte du dividende de 1 milliard de dollars versé aux contribuables. Les transferts fédéraux, les recettes des entreprises publiques et les autres recettes ont aussi été supérieurs aux prévisions.

Sommaire de l'évolution des recettes en 1999-2000 (en millions de dollars)		
Recettes fiscales		
Impôt sur le revenu des particuliers	1 947	
Taxe de vente au détail	769	
Impôt sur les sociétés	275	
Impôt-santé des employeurs	128	
Autres	177	
		3 296
Transferts fédéraux		329
Recettes des entreprises publiques		461
Autres recettes		695
Total de l'évolution des recettes au cours de l'exercice		**4 781**

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Sommaire de l'évolution des dépenses en cours d'exercice

Au total, les dépenses du gouvernement provincial ont été de 2 183 millions de dollars supérieures au plan budgétaire de 1999. Cette hausse est surtout attribuable à des augmentations ponctuelles stratégiques des dépenses dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de l'infrastructure effectuées en cours d'exercice, ainsi qu'à l'incidence, sur les dépenses, de la consolidation, pour la première fois, de la Société indépendante de gestion du marché de l'électricité.

Principaux changements subis par les dépenses par rapport aux chiffres du plan budgétaire de l'Ontario de 1999

- Par l'entremise de l'initiative SuperCroissance, des subventions inconditionnelles de 1 004 millions de dollars ont été accordées aux hôpitaux pour accélérer les projets d'immobilisations ordonnés par la Commission de restructuration des services de santé. En versant sa part de 70 % dès le départ, la province permettra aux hôpitaux d'accélérer la restructuration dans le secteur de la santé.

- Grâce à une dotation additionnelle de 500 millions de dollars au Fonds ontarien pour l'innovation, les établissements ontariens de recherche disposent de ressources supplémentaires les aidant à améliorer leur infrastructure, notamment les laboratoires et l'équipement de recherche, et à obtenir d'autres contributions des secteurs public et privé. La dotation initiale de 1998-1999 était de 250 millions de dollars.

- Les dépenses ont augmenté de 459 millions de dollars en raison de la consolidation, pour la première fois, de la Société indépendante de gestion du marché de 'électricité (SIGMÉ) en tant qu'organisme de services. Ces dépenses ont été contrebalancées par une augmentation de 312 millions de dollars des recettes diverses. La différence, soit 147 millions de dollars, a trait aux immobilisations de la SIGMÉ au début de l'exercice et à l'acquisition d'immobilisations en cours d'exercice qui, en vertu des conventions comptables de la province, sont imputées au moment de la consolidation.

- Au cours de l'exercice, une somme supplémentaire de 383 millions de dollars a été affectée aux hôpitaux : 208 millions de dollars pour améliorer l'accès des patients aux soins de première ligne et 175 millions de dollars surtout pour faciliter la transition à la suite de la restructuration des services de santé.

- Une subvention ponctuelle de 268 millions de dollars a été versée pendant l'exercice aux conseils scolaires afin de terminer la composante de financement visant à faciliter la transition dans le cadre des Subventions de fonctionnement aux conseils scolaires. Cette subvention accélérera le passage à un financement équitable et permettra aux conseils scolaires touchés de mener à bien leurs projets de restructuration.

- *Les dépenses au titre du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants ont* diminué de 278 millions de dollars au cours de l'exercice. Cela s'explique surtout par le fait que les investissements des éléments d'actif de la caisse de retraite ont eu un rendement plus élevé que prévu et que les excédents de la caisse, plus élevés que prévu, ont rapporté des intérêts accrus.

- Un programme de financement de moindre envergure, associé à des intérêts supérieurs sur les réserves de liquidité de la province, a permis de réaliser des économies de 321 millions de dollars en frais d'intérêt sur la dette publique au cours de l'exercice.

Emprunt et gestion de la dette

Programme d'emprunt de 1999-2000

En 1999-2000, le total des montants requis pour financer les besoins de trésorerie, les dettes venant à échéance et les rachats de créances était de 10,4 milliards de dollars.

Ces montants ont été financés au moyen d'une augmentation de 0,6 milliard de dollars d'emprunts à court terme, d'emprunts à long terme de 9,5 milliards de dollars, dont 0,9 milliard de dollars provenaient du Régime de pensions du Canada, et d'une augmentation de 0,3 milliard de dollars des dépôts à la Caisse d'épargne de l'Ontario.

Le marché du dollar canadien est demeuré la principale source de fonds de l'Ontario. Sur les 9,5 milliards de dollars empruntés à long terme, 8,8 milliards de dollars ont été empruntés sur le marché du dollar canadien et 0,7 milliard de dollars sur le marché du yen japonais. La cinquième campagne de vente des Obligations d'épargne de l'Ontario a rapporté plus de 2 milliards de dollars.

Gestion de la dette

L'Office ontarien de financement (OOF) gère la dette au nom de la province de l'Ontario et de la Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario (SFIÉO).

La gestion prudente de la dette est au coeur des efforts déployés par le gouvernement pour réduire l'ensemble de la dette. Cette politique s'articule autour de principes clés, dont la gestion de la dette en vue d'assurer une stabilité et d'obtenir les coûts les plus bas possibles, le choix d'échéanciers judicieux de façon à procéder à des remboursements sur une base régulière et l'exposition limitée de l'Ontario aux fluctuations des taux d'intérêt et de change.

La dette gérée au nom de la province, qui était de 118,7 milliards de dollars au 31 mars 2000, comprend les emprunts contractés aux fins de la province, les emprunts contractés aux fins d'investissement dans le secteur de l'électricité, les dépôts à la Caisse d'épargne de l'Ontario et les autres éléments de passif. Près du tiers (32,5 %) de ce montant est constitué de débentures non négociables ou non publiques détenues par les régimes de retraite du secteur public de l'Ontario, le Fonds de placement du Régime de pensions du Canada et la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Pour plus de renseignements sur la gestion du risque et les instruments financiers dérivés, se reporter à la note 3 afférente aux états financiers des Comptes publics de l'Ontario 1999-2000 et aux états financiers de la SFIÉO figurant dans le volume 2 des comptes publics.

Restructuration de l'industrie de l'électricité

En novembre 1998, la province a promulgué la *Loi de 1998 sur la concurrence dans le secteur de l'énergie*, qui établit le cadre réglementaire pour la restructuration de l'industrie ontarienne de l'électricité. Comme les mesures législatives nécessaires ont été adoptées, le gouvernement est en voie de tenir sa promesse et de mettre fin au monopole dans le domaine de la production et de la distribution d'électricité en Ontario en instaurant la concurrence dans le secteur de l'électricité.

En prenant ces mesures, le gouvernement provincial s'est fondé sur les principes suivants :

- maintenir les prix de l'électricité aussi bas que possible en Ontario;
- s'assurer que les nouvelles entreprises reposent sur de solides assises, disposent d'une structure financière de bonne qualité et jouissent d'une cote de solvabilité élevée afin qu'elles puissent évoluer dans le nouveau marché et soutenir la concurrence;
- recouvrer auprès du secteur de l'électricité, et non des contribuables, toute dette insurmontable découlant de la restructuration de ce secteur;
- maintenir la valeur maximale du secteur de l'électricité jusqu'à ce que la dette insurmontable ait été remboursée;
- mettre en place une structure permettant d'effectuer des investissements reposant sur de saines assises commerciales.

Le 1er avril 1999, le plan du gouvernement est entré en vigueur avec la création de la Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario (SFIÉO), qui a succédé à Ontario Hydro. La SFIÉO a comme mandat de gérer et de rembourser l'encours de la dette et d'autres éléments de passif de l'ancienne société Ontario Hydro n'ayant pas été transférés à d'autres entreprises lui ayant succédé. De plus, on a créé deux autres sociétés : la Ontario Power Generation Inc. (OPG), une entreprise de production d'électricité, et Hydro One Inc. (HOI), une entreprise réglementée de distribution et de transport d'électricité. (Pour plus de renseignements, se reporter à la note 1 afférente aux états financiers des Comptes publics de l'Ontario 1999-2000.)

Dans le cadre de ce remaniement, les unités fonctionnelles, y compris les éléments d'actif et de passif, les employés, les droits et les obligations de l'ancienne société Ontario Hydro, ont été transférées à la OPG, à HOI (ainsi qu'à leurs filiales) et à la SIGMÉ le 1er avril 1999 pour les sommes respectives de 8,5 milliards de dollars, de 8,6 milliards de dollars et de 0,1 milliard de dollars en échange d'une dette payable à la SFIÉO. Pour s'assurer que les sociétés OPG et HOI disposent d'une structure financière leur permettant de soutenir la concurrence d'autres participants de l'industrie, ces sociétés ont procédé à un échange de créances contre actifs avec la province. Ainsi, en échange d'une participation financière de 3,8 milliards de dollars (3,4 milliards de dollars en actions ordinaires et 323 millions de dollars en actions privilégiées à dividende cumulatif) dans la société HOI et de 5,1 milliards de dollars (actions ordinaires) dans la société OPG, la province a pris en charge 8,9 milliards de dollars de la dette contractée par ces deux sociétés à l'endroit de la SFIÉO.

Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario

La SFIÉO, qui a commencé ses activités le 1er avril 1999, a hérité d'éléments de passif évalués à quelque 38,1 milliards de dollars de l'ancienne société Ontario Hydro. Elle est chargée de gérer le risque et l'encaisse et de fournir d'autres services nécessaires à la gestion et au remboursement de cet encours de la dette et d'autres obligations de la Société de façon logique et économique. De plus, la SFIÉO administre temporairement l'actif du régime de retraite de l'ancienne société Ontario Hydro jusqu'à ce qu'il puisse être réparti entre les régimes de retraite des sociétés lui ayant succédé.

En vertu de la *Loi de 1998 sur l'électricité* (la Loi) et conformément aux principes qui sous-tendent la restructuration du secteur de l'électricité, le gouvernement a mis en oeuvre un plan à long terme pour le remboursement de cette dette à partir de ressources provenant du secteur de l'électricité.

Les obligations de 38,1 milliards de dollars de la SFIÉO seront remboursées à partir de sorties de fonds provenant des sources suivantes :

- Des ***effets à recevoir*** de la province, d'une valeur de 8,9 milliards de dollars; de la OPG, d'une valeur de 3,4 milliards de dollars; de HOi, d'une valeur de 4,8 milliards de dollars; et de la SIGMÉ, d'une valeur de 0,1 milliard de dollars, pour un total de 17,2 milliards de dollars.
- Des ***paiements tenant lieu*** de revenu de société, d'impôt foncier et d'impôt sur le capital effectués par Hydro One Inc., la Ontario Power Generation Inc. et les services municipaux d'électricité. En vertu de la Loi, les recettes provenant de ces sources sont versées à la SFIÉO. Elles ne font pas partie du Trésor et ne seront pas mises à la disposition des contribuables. Ces paiements, à l'exception de ceux effectués par les services municipaux d'électricité et tenant lieu d'impôt sur le revenu, ont commencé le 1er avril 1999. Les services municipaux d'électricité commenceront à effectuer les paiements lorsque le marché sera soumis à la concurrence en 2001.
- Une ***redevance aux fins du remboursement de la dette***, qui doit être versée par les consommateurs à l'égard de l'électricité qu'ils utilisent. Le versement de cette redevance débutera lorsque le marché sera soumis à la concurrence, ce qui, selon les prévisions actuelles, devrait se produire en 2001. Depuis le 1er avril 1999 et jusqu'à ce que le marché soit soumis à la concurrence, la SFIÉO est partie à une entente conclue avec les sociétés ayant succédé à Ontario Hydro en vertu de laquelle elle touche le solde des recettes mises en commun une fois que les coûts des sociétés OPG, HOI et SIGMÉ ont été payés. Cette somme, perçue par la SFIÉO, est considérée comme une redevance par procuration.
- La ***provision pour le secteur de l'électricité***. Conformément à l'engagement du gouvernement d'utiliser les recettes du secteur de l'électricité au sein de ce secteur, les recettes nettes des sociétés OPG et HOI qui sont supérieures au coût des investissements de la province dans ses sociétés d'électricité seront affectées au remboursement de la dette de la SFIÉO. Le coût des investissements de la province s'élève à environ 520 millions de dollars par année.

Confirmation, par des autorités indépendantes, des sources de recettes affectées exclusivement à la SFIÉO

Dans son rapport annuel de 1999, le Bureau du vérificateur provincial (BVP) a demandé que, tous les ans, des autorités indépendantes lui confirment la valeur future prévue des sources de recettes affectées exclusivement à la SFIÉO.

Pour faire suite à cette demande, le gouvernement, après consultation du BVP, a retenu les services d'un cabinet d'experts-comptables indépendant ayant pour mandat de revoir les hypothèses utilisées et d'étudier la cohérence du plan de remboursement de la dette de la SFIÉO. D'après les estimations et hypothèses prudentes utilisées pour élaborer le plan de remboursement de la dette de la SFIÉO, et selon le travail du cabinet d'experts-comptables mentionné ci-dessus, le gouvernement provincial prévoit que les obligations de la SFIÉO auront été acquittées entre 2010 et 2017.

Réactions

En 1999, les agences de cotation des titres ont évalué l'incidence de la restructuration de l'industrie de l'électricité sur les perspectives financières de la province. Les résultats de cette évaluation ont été positifs. Ainsi, le Dominion Bond Rating Service (DBRS) a déclaré ce qui suit :

> *La restructuration de l'industrie de l'électricité et le versement d'une redevance par les consommateurs d'électricité permettront de rembourser la totalité de la « dette insurmontable » sans avoir recours à la participation des contribuables provinciaux.*
>
> *DBRS estime que la dette insurmontable de l'ancienne société Ontario Hydro peut être remboursée en entier sans avoir recours à la participation des contribuables ontariens. Par conséquent, il ne tient pas compte de cette dette dans le calcul de la dette subventionnée par les deniers publics.*

De même, Moody's a déclaré ce qui suit dans son rapport de 1999 sur l'Ontario :

> *Depuis longtemps, la capacité de cette entreprise de services publics d'assurer le service de sa dette à partir de ses propres recettes sans obtenir l'aide du gouvernement provincial est un aspect positif du profil d'endettement de la province. La* Loi de 1998 sur la concurrence dans le secteur de l'énergie *respecte le principe de la non-intervention du gouvernement provincial aux fins du service de la dette d'Ontario Hydro...*

Traitement comptable de la SFIÉO

Compte tenu des points suivants :

- une structure législative a été mise en place pour s'assurer que les recettes de la SFIÉO proviennent uniquement du secteur de l'électricité et non des contribuables;
- ces recettes peuvent servir uniquement au service et au remboursement de la dette de la SFIÉO;
- en vertu de la Loi, les recettes provenant de sources exclusives doivent être versées à la SFIÉO jusqu'à ce que la dette ait été remboursée, après quoi on pourrait décider de dissoudre la SFIÉO;

les états financiers de la province tiennent compte de l'incidence de la restructuration du secteur de l'électricité sous forme d'une charge de 354 millions de dollars à recouvrer des consommateurs. La dette insurmontable de 19 787 millions de dollars découlant de la restructuration du secteur de l'électricité, à recouvrer des consommateurs, est présentée déduction faite de la dette provinciale nette. Cette information repose sur le fait que les consommateurs, non les contribuables, doivent prendre en charge la dette insurmontable de l'ancienne société Ontario Hydro.

On trouvera dans le volume 2 les états financiers de la SFIÉO.

Statistiques financières et économiques sur une période de cinq ans

(en millions de dollars)	1995–1996	1996–1997	1997–1998	1998–1999	1999-2000
Recettes	49 473	49 450	52 518	55 786	62 931
Dépenses					
Programmes et immobilisations	48 944	45 568	46 160	48 696	52 201
Intérêt sur les emprunts contractés aux fins de la province	8 475	8 607	8 729	9 016	8 977
Intérêt sur les emprunts contractés pour le secteur de l'électricité					520
Restructuration	854	2 180	1 595	76	211
Total des dépenses	58 273	56 355	56 484	57 788	61 909
Incidence nette de la restructuration du secteur de l'électricité (montant à recouvrer des consommateurs)					354
Excédent/(Déficit)	**(8 800)**	**(6 905)**	**(3 966)**	**(2 002)**	**668**
Dette de l'Ontario					
Emprunts contractés aux fins de la province	98 486	98 392	101 982	105 133	106 137
Emprunts contractés aux fins d'investissment dans le secteur de l'électricité					8 885
Caisse d'épargne de l'Ontario	2 220	2 135	2 245	2 517	2 812
Autres éléments de passif*	19 548	20 938	21 995	19 237	19 403
Total - passif aux fins de la province	120 254	121 465	126 222	126 887	137 237
Actif financier	(18 390)	(12 696)	(13 487)	(12 150)	(23 522)
Dette provinciale nette	**101 864**	**108 769**	**112 735**	**114 737**	**113 715**
Dette garantie par la province					
SFIÉO	29 077	29 027	27 772	26 238	21 691
Autre	2 513	2 759	2 903	2 913	3 230
Produit intérieur brut (PIB) aux prix du marché	**327 246**	**335 843**	**357 300**	**372 630**	**396 775**
Revenu des particuliers par habitant (en dollars)	**24 748**	**24 889**	**25 718**	**26 676**	**27 590**
Dette provinciale nette en pourcentage du PIB	**31,1**	**32,4**	**31,6**	**30,8**	**28,7**

* Les autres éléments de passif comprennent les créditeurs et charges à payer, ainsi que les régimes de retraite.

États financiers condensés

Énoncé de responsabilité des états financiers condensés

Les états financiers condensés sont extraits des états financiers vérifiés de la province. Ces états sont conformes à la loi et obéissent aux principes comptables recommandés par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) et, le cas échéant, par le manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) pour les entreprises des secteurs privé et public du Canada. Le gouvernement accepte la responsabilité de l'objectivité et de l'intégrité des états financiers.

Le gouvernement est également responsable du maintien des systèmes de gestion financière et de contrôle interne pour assurer avec une certitude raisonnable que les opérations consignées dans les états financiers entrent dans le cadre des pouvoirs établis par la loi, que les éléments d'actif sont dûment protégés et que les documents financiers servant à la préparation de ces états financiers sont fiables.

Le sous-ministre,

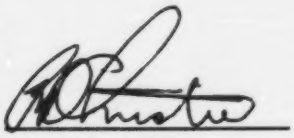

Robert Christie
16 octobre 2000

Le sous-ministre adjoint,

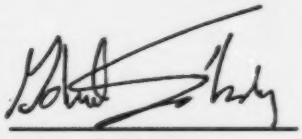

Gabriel F. Sékaly
16 octobre 2000

Le contrôleur provincial,

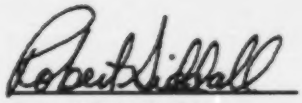

Robert Siddall, CA
16 octobre 2000

Opinion du vérificateur provincial sur les états financiers condensés de la province de l'Ontario

Au ministre des Finances,

J'ai vérifié, conformément aux normes de vérification généralement reconnues, l'état de la situation financière de la province de l'Ontario au 31 mars 2000 et les états des recettes, des dépenses et de la dette nette, et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date. Dans mon rapport du vérificateur présenté à l'Assemblée législative en date du 9 août 2000, j'ai exprimé une opinion sans réserve sur ces états financiers. Mon rapport et les états financiers complets sont reproduits dans les *Comptes publics de l'Ontario de 1999-2000*.

À mon avis, les états condensés ci-joints de la situation financière, des recettes, des dépenses et de la dette nette, et des flux de trésorerie ont été extraits en toute exactitude des états financiers vérifiés de la province.

Les états financiers condensés ne renferment qu'un bref résumé des principales conventions comptables suivies par la province. Ils ne comprennent pas les notes et les annexes afférentes aux états financiers complets. Par conséquent, les états financiers condensés ne contiennent pas toutes les informations requises selon les principes comptables applicables aux gouvernements et recommandés par l'Institut Canadien des Comptables Agréés. Le lecteur doit garder à l'esprit que ces états financiers risquent de ne pas convenir à ses fins. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la situation financière de la province, les résultats des activités et les flux de trésorerie, le lecteur devra se reporter aux états financiers complets reproduits dans les *Comptes publics de l'Ontario de 1999-2000*.

Erik Peters

Toronto (Ontario)
9 août 2000

Erik Peters, FCA
Vérificateur provincial

Province de l'Ontario

État des recettes, des dépenses et de la dette nette

Pour l'exercice clos le 31 mars (en millions de dollars)	Budget[1] 2000	Chiffres réels 2000	Chiffres réels 1999
Recettes			
Impôt sur le revenu des particuliers	15 670	17 617	17 190
Taxe de vente au détail	12 110	12 879	11 651
Impôt sur les sociétés	7 820	8 095	7 447
Impôt-santé des employeurs	2 990	3 118	2 882
Taxes sur l'essence et les carburants	2 750	2 819	2 660
Autres impôts	1 245	1 353	1 247
Total des recettes fiscales	42 585	45 881	43 077
Gouvernement du Canada	5 556	5 885	4 515
Revenu des investissements dans les entreprises publiques	3 247	3 708	2 547
Autres recettes	6 762	7 457	5 647
	58 150	62 931	55 786
Dépenses			
Santé	20 677	21 963	19 694
Éducation et formation	11 908	11 984	11 297
Services sociaux	9 473	9 482	9 569
Intérêt sur les emprunts contractés aux fins de la province	9 298	8 977	9 016
Intérêt sur les emprunts contractés aux fins d'investissement dans le secteur de l'électricité	520	520	
Environnement, ressources et développement économique	3 845	5 093	4 083
Justice	2 144	2 304	2 096
Administration générale	1 861	992	1 957
Provision pour le secteur de l'électricité		383	
Frais de restructuration		211	76
	59 726	61 909	57 788
Réserve	500		
Incidence nette de la restructuration du secteur de l'électricité (montant à recouvrer des consommateurs)		354	
Excédent (Déficit)	(2 076)	668	(2 002)
Solde au début de l'exercice			
Dette provinciale nette		114 737	112 735
Dette insurmontable découlant de la restructuration du secteur de l'électricité à recouvrer des consommateurs		19 433	
		134 170	112 735
Solde à la fin de l'exercice			
Dette provinciale nette		113 715	114 737
Dette insurmontable découlant de la restructuration du secteur de l'électricité à recouvrer des consommateurs		19 787	
Dette provinciale nette et dette insurmontable découlant de la restructuration du secteur de l'électricité à recouvrer des consommateurs		133 502	114 737

[1] Plan financier de l'exercice clos le 31 mars 2000 conformément au budget de l'Ontario de 1999.

Province de l'Ontario

État de la situation financière

Au 31 mars 2000 (en millions de dollars)	2000	1999
Passif		
Créditeurs et charges à payer	13 333	11 759
Emprunts contractés aux fins de la province	106 137	105 133
Emprunts contractés aux fins d'investissement dans le secteur de l'électricité	8 885	
Dépôts à la Caisse d'épargne de l'Ontario	2 812	2 517
Régimes de retraite	4 846	6 428
Provision pour le secteur de l'électricité	383	
Autres éléments de passif	841	1 050
	137 237	126 887
Actif financier		
Encaisse et placements temporaires	6 882	2 780
Débiteurs	3 480	3 593
Autres prêts en cours	633	3 300
Autres éléments d'actif	409	467
Biens-fonds à vendre	210	237
Investissement dans les entreprises publiques	11 908	1 773
	23 522	12 150
Dette provinciale nette	113 715	114 737
Dette insurmontable découlant de la restructuration du secteur de l'électricité à recouvrer des consommateurs	19 787	
Dette provinciale nette et dette insurmontable découlant de la restructuration du secteur de l'électricité à recouvrer des consommateurs	133 502	114 737

Province de l'Ontario

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 mars (en millions de dollars)	2000	1999
Flux de trésorerie servant aux activités de fonctionnement		
Excédent (Déficit) de l'exercice	668	(2 002)
Redressements pour :		
Revenu des investissements dans les entreprises publiques	(3 708)	(2 547)
Montants remis par les entreprises publiques	2 456	2 247
Autres postes	3 387	(3 755)
Flux de trésorerie servant aux activités de fonctionnement	2 803	(6 057)
Flux de trésorerie servant aux investissements		
Investissement dans Ontario Power Generation Inc. et Hydro One Inc.	(8 895)	
Flux de trésorerie découlant des activités de financement		
Emprunts contractés aux fins de la province	10 145	10 290
Emprunts remboursés aux fins de la province	(9 141)	(7 139)
Emprunts contractés pour le secteur de l'électricité	8 885	
Augmentation des dépôts à la Caisse d'épargne de l'Ontario	295	272
Flux de trésorerie découlant des activités de financement	10 184	3 423
Augmentation (Diminution) nette de la trésorerie	4 102	(2 634)
Trésorerie au début de l'exercice	2 780	5 414
Trésorerie à la fin de l'exercice	6 882	2 780

Résumé des principales conventions comptables

Introduction

Les présentes notes fournissent un résumé des conventions comptables suivies par la province en rapport avec les états financiers condensés. Les états financiers vérifiés publiés dans les *Comptes publics de l'Ontario 1999-2000* renferment des notes plus détaillées sur ces conventions comptables et davantage de renseignements sur la situation financière ainsi que sur les recettes, les dépenses et le déficit accumulé de la province.

Les états financiers de la province ont été préparés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et la technique comptable de consolidation recommandées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) et, le cas échéant, par le manuel de l'ICCA pour les entreprises des secteurs privé et public du Canada. Les investissements de la province en biens durables sont inscrits aux dépenses de l'année où les biens ont été acquis.

Entité comptable

Les présents états financiers constituent un rapport sur les activités du Trésor associées à celles des organisations qui doivent rendre des comptes quant à l'administration de leurs affaires et ressources financières, soit à un ministre du gouvernement, soit directement à l'Assemblée législative, et qui sont la propriété du gouvernement ou sous son contrôle. Toutes ces organisations qui répondent à l'un des critères suivants font l'objet d'une consolidation séparée : i) des recettes, des dépenses, un actif ou un passif de plus de 50 millions de dollars; ou ii) des sources extérieures de recettes, un déficit ou un excédent de plus de 10 millions de dollars. Les activités de tous les autres organismes sont ajoutées aux comptes des ministères qui en sont responsables.

Les fiducies qui sont administrées par le gouvernement, pour le compte d'autres parties, sont exclues de l'entité comptable.

Principes de consolidation

Dans les présents états financiers, les organismes du gouvernement, à l'exclusion des entreprises publiques, font l'objet d'une consolidation proportionnelle avec le Trésor. Le cas échéant, des redressements sont apportés pour présenter les comptes de ces organismes sur une base compatible avec les conventions comptables décrites ci-après et pour éliminer les opérations et les comptes importants entre les organismes.

Les entreprises publiques sont définies comme étant les sociétés de la Couronne, les conseils et les commissions qui, i) ont le pouvoir, sur le plan financier et du fonctionnement, d'exercer des activités commerciales, ii) ont pour principale activité et source de recettes la vente de biens et services à des particuliers et à des organismes non gouvernementaux, et iii) sont en mesure de mener leurs affaires et de remplir leurs obligations grâce aux recettes provenant de sources extérieures à l'entité comptable du gouvernement. Les activités des entreprises publiques sont comptabilisées dans les états financiers selon la méthode modifiée de la comptabilisation à la valeur de consolidation. En fonction de cette méthode, les entreprises publiques font l'objet d'un rapport conformément aux principes comptables généralement reconnus applicables aux entreprises commerciales. Leurs

éléments d'actif net cumulés sont inclus dans les états financiers sous forme d'Investissement dans les entreprises publiques dans l'État de la situation financière, et leur revenu net cumulé est présenté sous forme de poste séparé à l'État des recettes, des dépenses et de la dette nette.

Incertitude de mesure

L'incertitude relative à la détermination du montant indiqué pour un poste dans les états financiers est connue sous le nom d'incertitude de mesure. Une telle incertitude se produit lorsqu'il est raisonnablement possible qu'il existe un écart important entre le montant constaté et un autre montant raisonnablement possible, ainsi que cela peut se produire lorsqu'on se sert d'un montant estimatif. Une incertitude de mesure se produit dans ces états financiers en matière d'accumulation des obligations de retraite, de l'impôt sur le revenu des particuliers, de l'impôt sur les sociétés et des frais de restructuration du secteur de l'électricité.

Sources de renseignements supplémentaires

Comptes publics de l'Ontario

Les *Comptes publics de l'Ontario* 1999-2000 sont constitués des états financiers et de trois volumes :

1. Le **volume 1** renferme les annexes pertinentes au Trésor et les états des ministères. Les activités financières des différents ministères du gouvernement sont inscrites au Trésor selon la méthode de comptabilité de caisse modifiée.

2. Le **volume 2** renferme les états financiers des principaux conseils, commissions et sociétés de la Couronne du gouvernement provincial qui font partie de l'entité comptable du gouvernement, ainsi que certains autres états financiers.

3. Le **volume 3** renferme des renseignements détaillés sur les dépenses ainsi que les salaires des cadres supérieurs de la fonction publique de l'Ontario.

Budget de l'Ontario

Le gouvernement de l'Ontario présente un budget chaque année, habituellement au début du printemps. Ce document renferme les prévisions de recettes et de dépenses pour l'exercice à venir. Pour obtenir une version électronique du budget de l'Ontario, il suffit de visiter le site Web du ministère des Finances à http://www.gov.on.ca/FIN/french/budfre.htm.

Budget des dépenses de la province de l'Ontario

Après la présentation du budget de l'Ontario par le ministre des Finances, le Budget des dépenses pour l'exercice débutant le 1er avril est déposé devant l'Assemblée législative. Le Budget des dépenses donne les grandes lignes des programmes de dépenses des ministères, qui sont soumis à l'approbation de l'Assemblée législative en vertu de la *Loi de crédits*.

Plans d'activités du gouvernement de l'Ontario

Tous les ans, dans la foulée du budget de l'Ontario et du Budget des dépenses, chaque ministère produit un plan d'activités. Chaque plan comprend un rapport annuel soulignant les réalisations du ministère au cours de l'année écoulée, les prévisions pour l'année à venir, les mesures de rendement qui ont été établies et la façon dont les résultats seront mesurés. On y trouve également un résumé des dépenses. Pour obtenir une version électronique des plans d'activités, il suffit de visiter le site Web à http://www.gov.on.ca/MBS/french/press/plans2000/index.html.

Finances de l'Ontario

Finances de l'Ontario est un rapport trimestriel sur le budget du gouvernement pour l'exercice. Il suit l'évolution qui se produit au cours du trimestre et présente de nouvelles perspectives pour le reste de l'exercice. On peut en obtenir des exemplaires gratuits en écrivant à la Direction des communications du ministère des Finances, 3e étage, édifice Frost Nord, 95, rue Grosvenor, Toronto (Ontario) M7A 1Z1. Pour une version électronique, visitez le site Web http://www.gov.on.ca/FIN/french/oecofre.htm.

Comptes économiques de l'Ontario

Ce rapport trimestriel contient des données sur la composition de l'activité économique de l'Ontario. On peut en obtenir des exemplaires gratuits en écrivant à la Direction des communications du ministère des Finances, 3e étage, édifice Frost Nord, 95, rue Grosvenor, Toronto (Ontario) M7A 1Z1. Pour une version électronique, visitez le site Web http://www.gov.on.ca/FIN/french/oecofre.htm.

On peut obtenir des exemplaires gratuits des documents décrits précédemment par la poste en les commandant auprès du service des commandes postales de Publications Ontario, 50, rue Grosvenor, Toronto (Ontario) M7A 1N8; en composant le (416) 326-5300, ou le numéro sans frais 1 800 668-9938; ou encore en se rendant à la librairie Publications Ontario au 880, rue Bay, Toronto.